

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 57 (1984)

Heft: 3

Rubrik: Chronique de l'énergie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique de l'énergie

Chaudière surdimensionnée?

EFP. Les chaudières anciennes, fréquemment surdimensionnées, gaspillent l'énergie. Dans de telles installations, le brûleur produit toujours plus de chaleur que la maison ne peut en absorber, même lorsque le temps est très froid: de ce fait, il ne travaille que pendant de courtes périodes et produit du «stock». La chaleur est conservée dans la chaudière et transmise au système de distribution pendant les périodes d'arrêt du brûleur. L'installation constitue cependant un mauvais entrepôt: elle rejette constamment de la chaleur par rayonnement et par la cheminée. Ces pertes sont particulièrement importantes, lorsqu'une telle chaudière doit être chauffée toute l'année pour assurer la préparation d'eau chaude.

Comment savoir si la chaudière est surdimensionnée? Si la puissance (voir la plaquette sur la chaudière) est nettement supérieure à 15 kW (13 000 kcal/h) lorsqu'il s'agit d'une maison familiale, ou à 12 kW (10 000 kcal/h) par appartement lorsqu'il s'agit d'un immeuble, le surdimensionnement est probable. Compte tenu de la surface de plancher à chauffer, la puissance de la chaudière ne devrait pas dépasser de beaucoup les 80 watts par mètre carré. On peut également calculer le nombre effectif d'heures de marche du brûleur par année en divisant la consommation annuelle de mazout (en litres) par la consommation de mazout par heure (en litres par heure). Cette dernière valeur est mentionnée dans le rapport de service du brûleur. Si

celui-ci fonctionne nettement moins de 1800 heures par année, la chaudière est surdimensionnée.

Le contrôle de dimensionnement le plus facile à effectuer est le suivant: pendant une période de froid avec une température extérieure moyenne de -10°C , un brûleur approprié assurant le chauffage intégral de tous les locaux, fonctionne 18 à 22 heures par jour (14 à 18 heures par -5°C).

Que faire lorsque vous désirez remplacer la chaudière? Renseignez-vous auprès de votre conseiller local en matière d'énergie ou demandez une offre concernant une nouvelle chaudière dimensionnée directement à une maison spécialisée dans l'installation de chauffages. Exigez un modèle pouvant également travailler à basse température (moins de 60°C), dont la température des gaz à la sortie se situe vers 140°C . Un assainissement de la cheminée est peut-être nécessaire (par exemple au moyen d'un tuyau en acier inoxydable) pour permettre le recours à une chaudière de moindre puissance: la température des gaz à la sortie sera alors plus basse, sans que la cheminée risque de se détériorer. Faites attention au choix du brûleur: exigez que la maison spécialisée veille à ce que les divers éléments du système (brûleur, chaudière et cheminée) s'harmonisent bien.

*Service de presse de
l'Office fédéral de l'énergie.*

Projet de recherche de l'Association suisse des spécialistes de l'énergie solaire (SOFAS)

La SOFAS est une association des spécialistes et de maisons spécialisées ayant prouvé leur expérience dans le domaine de l'utilisation active et passive de l'énergie solaire. Elle s'occupe notamment de perfectionner cette technologie. A cet effet, la SOFAS est engagée depuis le 1^{er} janvier 1984, par ordre de l'Office fédéral de l'énergie, dans un projet de recherche d'une durée de deux ans.

Le but de ce projet est l'élaboration de *règles adaptées à la pratique pour la planification et l'exécution optimales d'installations d'énergie solaire* (utilisation active). Pour le premier pas, sept installations d'énergie solaire seront construites, suivant les connaissances actuelles, afin de mesurer leur rendement annuel. Ces résultats ainsi que les essais et calculs raffinés serviront ensuite à établir des directives pour les installations économique optimales.

A part quelques maisons associées à la SOFAS, l'Ecole des ingénieurs de Burgdorf et l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs sont engagés dans le projet. La direction du projet est assumée par la maison Ernst Schweizer SA, constructions métalliques, Zurich. Le budget total s'élève à 1 million de francs dont les deux tiers seront payés par le Fonds national pour la recherche énergétique (NEFF) et un tiers par les maisons intéressées et par d'autres institutions. Le projet se situe dans le cadre

d'un programme de recherche de l'Agence internationale de l'énergie.

Des informations plus détaillées seront données lors du congrès «Sonnenenergienutzung 1984» qui est organisé par la Société suisse pour l'énergie solaire (SSES) et la SOFAS le 18 février 1984 à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Pour la réalisation d'installations d'énergie solaire, la direction du projet est actuellement à la recherche de trois maisons locatives voisines, à consommation de chaleur identique. Les propriétaires ou maîtres d'œuvre intéressés sont priés de s'adresser soit à la maison Rüesch, Zoug, tél. (042) 21 52 22, soit à la maison Ernst Schweizer SA, tél. (01) 761 60 22.

ERIC REYMOND SA BRÛLEURS À MAZOUT ET À GAZ CITERNES

Vente - Installation - Entretien

1000 LAUSANNE 6
7, rue du Crêt
Tél. 021/27 62 33

